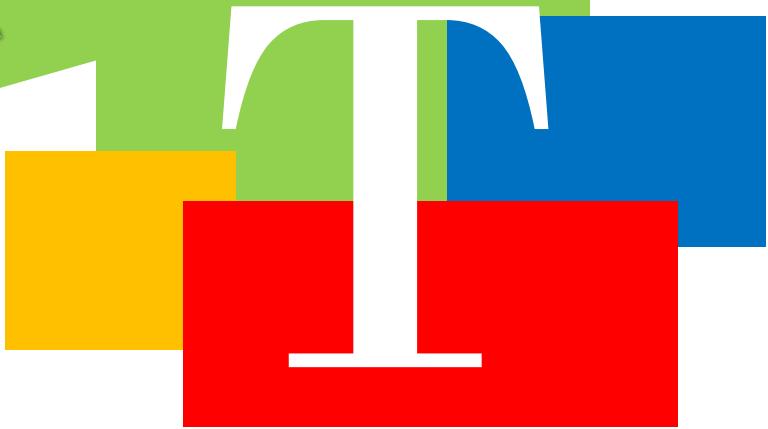


A l'instant

LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE



Edito
Chères et chers collègues,
Confrontée à une crise politique sans précédent, **notre société va mal. Les luttes partisanes s'accentuent** au détriment de l'intérêt général et de notre modèle du vivre-ensemble, qui faisait jusqu'à présent la force de notre cohésion nationale. **Le Conseil départemental, privé de tout levier fiscal, n'échappe pas à cette tendance.**

Certes, **des choix de gestion** opérés depuis des décennies, ayant contribué à ce « mille-feuille territorial » et à la démultiplication des strates, **ont sans doute fragilisé davantage nos capacités à faire face aux difficultés actuelles.** À cela s'ajoutent probablement **un manque de pilotage et d'évaluation de nos politiques publiques.** Aujourd'hui, **ce sont les usagers, les partenaires et les agents qui font les frais de cette situation.**

Plus que jamais, il est temps de nous **réapproprier cet outil collectif qu'est le dialogue social.** La vie interne et les choix du Conseil départemental ne doivent pas reposer uniquement sur les arbitrages et orientations des représentants politiques. **Le citoyen-agent que nous sommes doit s'approprier et investir les instances représentatives du personnel,** qui pourraient, si certains dogmes tombaient, devenir **de véritables laboratoires d'idées et une vitrine pour enrichir et valoriser l'engagement professionnel** de celles et ceux qui portent ce service public auquel nous sommes profondément attachés.

D'un côté, **il faut investir ces espaces ; de l'autre, il faut mailler, encore et toujours, les territoires et les services,** afin de renforcer **ce travail de lien que la FSU Territoriale, dès sa création en Gironde,** a placé au cœur de ses priorités. **Seul ce syndicalisme d'ouverture vers les collègues,** tout en étant ferme sur un certain nombre de principes démocratiques et de respect, **est garant d'un dialogue social constructif et réellement représentatif des aspirations des agents.**

Il faut cesser de se contenter de critiquer une organisation et/ou d'attendre des réponses qui viendraient uniquement de nos

décodeurs. Cette manière d'appréhender la démocratie sociale a montré ses limites ; la crise actuelle est là pour nous le rappeler.

Le personnel, dans toute sa diversité — qu'il exerce dans un collège, un centre routier départemental, une maison départementale des solidarités, un pôle territorial de la citoyenneté, à Biblio-Gironde, aux archives départementales, au laboratoire, à la Maison du sport ou de la santé, dans les services techniques et administratifs de Mériadeck — qu'il relève de la catégorie C, B ou A, des filières culturelle, sportive, d'animation, sociale, médico-sociale, administrative ou technique, **est tout aussi légitime pour exprimer un avis et défendre une idée qu'un élu ou un « top manager », souvent coupé de ses bases et donc éloigné de nos réalités de travail.**

L'équipe de la FSU Territoriale, que j'ai l'honneur de représenter, œuvre dans ce sens : veiller au respect de vos droits, de votre place dans l'institution départementale et parfois même de votre personne, car nous sommes aussi confrontés à des formes de violence arbitraire — y compris au racisme — qui existent malheureusement dans nos murs.

Notre équipe refuse de capituler. Son approche, fondée sur une confrontation constructive visant à privilégier le respect et l'humain avant toute autre considération partisane ou dogmatique, ne cédera pas face à l'arbitraire entretenu par une forme d'inertie et parfois par un manque de courage.

N'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe et à participer à ce projet que nous voulons le plus collectif possible.

Votre secrétaire

Yannick Segura

Contenu de ce numéro :

Protection fonctionnelle

Droit à la carrière

Médecine préventive

Renouvellement du Conseil Syndical

Un engagement qui fonctionne

Chasse aux vieux œufs

Une histoire de vie

Le COS

Droit à la protection fonctionnelle

La protection fonctionnelle n'est pas une faveur : c'est une obligation légale de l'employeur public.

Elle doit être accordée à tout agent victime de mises en cause, pressions, menaces ou attaques en lien avec l'exercice de ses fonctions.

La demande écrite de protection fonctionnelle peut et doit être déposée, indépendamment et en complément, le cas échéant, d'un dépôt de plainte.

Une situation difficile, même vécue individuellement, n'est jamais un problème isolé : elle révèle le plus souvent une défaillance de l'organisation du travail

(manque de moyens, management défaillant, surcharge, injonctions contradictoires...).

Lorsque le département refuse la protection fonctionnelle, cela n'est pas acceptable. Des recours existent, et les agents peuvent s'appuyer sur la protection juridique de la FSU s'ils sont adhérents.

Ne restez pas seul-e face à l'institution : contactez vos représentants de la FSU Territoriale. Ensemble, faisons respecter nos droits.

Pour un véritable droit à la carrière

La loi du 6 août 2019 a profondément modifié les règles de gestion des carrières dans la fonction publique.

Derrière un discours de simplification, elle a surtout introduit des biais majeurs, favorisant l'opacité, l'arbitraire et, potentiellement, le clientélisme.

Avant cette réforme, de nombreuses erreurs de gestion, anomalies ou inégalités de traitement pouvaient être identifiées et corrigées grâce à l'intervention des élus du personnel en Commission Administrative Paritaire (CAP). Chaque agent pouvait faire valoir sa situation auprès d'un-e représentant-e du personnel, qui en assurait la défense. Les carrières étaient examinées individuellement, au regard de critères objectivés. Certes, ces critères n'étaient pas toujours respectés par l'employeur — loin s'en faut — mais ils avaient le mérite d'exister et d'imposer un minimum de transparence et de contrôle collectif.

Ces prérogatives, imparfaites mais essentielles, permettaient de limiter les décisions discrétionnaires de l'administration. Aujourd'hui, la

réforme a vidé les CAP de leur rôle en matière de carrière. Il ne subsiste plus qu'un recours *a posteriori* contre des décisions déjà prises, recours pour lequel un accompagnement syndical reste possible, mais qui ne remplace en rien un contrôle en amont.

Au Département de la Gironde, pour compenser ces reculs démocratiques, la FSU Territoriale revendique la mise en place d'une commission de régulation des carrières. Une telle instance permettrait de réintroduire de la transparence, du contradictoire et un cadre collectif dans les décisions individuelles. Nous demandons également l'élaboration d'un protocole de mobilité, afin de garantir un véritable droit à la mobilité, auparavant encadré par les CAP.

Ces propositions ne sont ni irréalistes ni inédites : le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine s'est déjà doté d'une instance de régulation de ce type. La preuve que c'est possible.

Il n'y a plus qu'à...

Pour une véritable médecine de prévention

La FSU Territoriale n'a cessé d'alerter sur les dysfonctionnements du cabinet médical et sur l'absence de médecin de prévention.

Cette situation a des conséquences graves et concrètes pour les agents : difficultés lors des reprises après arrêt maladie, retard ou impossibilité de renouveler les habilitations, défaut de prise en charge de la souffrance au travail, absence de dispositifs permettant l'exfiltration et la protection des agents en danger dans leur direction, carences en matière de prévention et d'aménagement de poste.

Au-delà de la question de la pénurie de médecins du travail, c'est l'organisation et la gestion même de ce service qui posent problème, ayant conduit de nombreux médecins à quitter la collectivité. **Nous estimons qu'il est nécessaire de repenser le positionnement de ce service afin de garantir sa neutralité et son indépendance vis-à-vis de**

la DRH, conditions indispensables pour une véritable médecine de prévention.

La FSU Territoriale souhaite des réponses concrètes de l'institution départementale pour assurer la prise en charge des agents confrontés au renouvellement de leur habilitation, à la reprise du travail, ou à toute situation mettant leur santé et leur sécurité en jeu. **Car au-delà de la pénurie, c'est la couverture et la responsabilité des agents qui sont engagées.**

Face à ces manquements, la FSU Territoriale a même été amenée à protéger certains personnels, se substituant de fait à un employeur défaillant. Cette situation n'est pas acceptable et doit cesser.



Renouvellement du Conseil Syndical de la FSU Territoriale du Conseil Départemental de la Gironde : Un nouveau départ pour l'action collective

La FSU Territoriale a récemment renouvelé son Conseil Syndical, une étape fondamentale pour renforcer notre capacité à défendre les intérêts des agents, l'intérêt général et le service public.

Cette instance, véritable moteur du syndicat, est essentielle pour son bon fonctionnement démocratique. **C'est là que se prennent les décisions importantes, que se dessinent les grandes orientations**, et que nous validons collectivement nos candidats aux prochaines élections professionnelles, entre autres. **Une instance composée de près de quarante membres, unis autour de l'action commune et du même objectif : défendre les droits des collègues, leurs conditions de travail et faire entendre leur voix.**

Le Conseil Syndical, fort de sa diversité de métiers et de catégories, est un espace de partage et de transparence. **Il permet à chaque collègue d'être entendu, d'exprimer ses préoccupations et de participer activement à la construction des revendications.** Il nous permet d'agir de manière collective et solidaire, tout en restant proches des préoccupations de ceux que nous représentons.

L'arrivée de nouveaux collègues dans ce Conseil est

une preuve de l'énergie et de la vitalité de notre mouvement. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur engagement. En même temps, nous saluons le travail des collègues qui ne se sont pas représentés cette année, pour des raisons professionnelles ou de départs de la collectivité. Leur contribution, leur temps et leur confiance ont été essentiels à notre action !

Si le Conseil Syndical voit l'arrivée de nouveaux membres, il n'en reste pas moins que la **majorité des anciens a été reconduite.** Cela permet de garantir la continuité de nos actions **tout en insufflant une nouvelle dynamique.** Car notre priorité est de continuer à défendre les droits des agents, à revendiquer des améliorations concrètes de leurs conditions de travail, et à faire face ensemble aux défis qui se profilent.

Le renouvellement du Conseil Syndical marque un nouveau départ pour cette année 2026, une nouvelle étape dans notre combat. Nous continuerons à agir, à défendre, et à faire entendre nos revendications, toujours avec la même détermination.

LE CONSEIL SYNDICAL - LE "PARLEMENT" - 2026



LE CONSEIL SYNDICAL - LE "PARLEMENT" - 2026



LE CONSEIL SYNDICAL - LE "PARLEMENT" - 2026



LE CONSEIL SYNDICAL - LE "PARLEMENT" - 2026



LE CONSEIL SYNDICAL - LE "PARLEMENT" - 2026



Jean Luc Vergnaud



La recette d'un engagement qui fonctionne

Ingrédient n°1 : le contexte réel

En 2026, face aux contraintes budgétaires et aux transformations profondes des services, **une évidence s'impose** : la voix des agents doit être davantage entendue et le service public défendu avec exigence et ambition.

Ingrédient n°2 : un engagement syndical exigeant

La pluralité syndicale est une richesse. Notre engagement repose sur **un débat respectueux et sans attaques personnelles**. Ce qui fait notre force, ce sont des **orientations claires, des positions assumées et des propositions concrètes, tournées vers l'intérêt collectif**.

Ingrédient n°3 : le terrain, toujours le terrain

Présente au quotidien, **la FSU Territoriale agit au plus près des collègues**. Nous informons, alertons, défendons les droits et construisons

des alternatives avec les agents, pour améliorer les conditions de travail et renforcer le service public.

Ingrédient n°4 : transformer plutôt que subir

Syndicat de transformation sociale, la FSU Territoriale investit pleinement les instances représentatives pour en faire de véritables lieux de débat, de construction collective et de rapport de force utile. **Nous refusons les cadres et calendriers imposés lorsqu'ils empêchent un dialogue sincère et efficace.**

Ingrédient n°5 : la force du collectif

Nos revendications sont coconstruites avec les personnels. Cette proximité avec le terrain garantit leur légitimité, leur crédibilité et leur efficacité.

Alors pourquoi pas vous, rejoignez-nous et représentez-vous avec nous !

La chasse aux « vieux œufs » est ouverte !

Certaines publications, ici ou là, attaquent nos collègues en raison de leur âge. Au-delà du **côté dégradant de ces propos**, c'est le **respect de la personne humaine qui est bafoué**.

La FSU territoriale rappelle que rester plus longtemps en activité n'est pas un choix arbitraire : études prolongées, accidents de parcours, contraintes légales... chacun fait ce qu'il peut.

Nous défendons la retraite à 60 ans et l'emploi statutaire, mais jamais au détriment du respect et de l'humain. Attaquer quelqu'un pour sa situation personnelle est abject, et l'employeur reste silencieux.

Nos aînés méritent respect et considération, pas des jugements injustes.

Une histoire de vie

En 1992, je passe mon CAP de pâtisserie puis en 1994 celui de cuisine au lycée Hôtelier de Morlaàs près de Pau. J'ai fait quelques saisons dans différentes auberges et restaurant dont un 4 étoiles.

J'ai ensuite travaillé chez Bernard Michaud, une miellerie dans les Pyrénées atlantiques pendant 1an ½.

En 1998, je suis mon conjoint en Gironde.

Je suis saisonnière dans l'entreprise ALIX où je ramasse et conditionne des pommes de terre et carottes.

J'ai postulé dans le même temps à la mairie du Haillan. J'ai été prise en tant que remplaçante aide cuisine.

Stagiairisée au bout d'un an, j'ai été ensuite titularisée.

Le Haillan ouvrira **une salle de spectacle**, je serai responsable du bar et du catering des artistes.

Suite à des transformations dans le bâtiment des cuisines, la commune passera la restauration en liaison froide.

J'ai donc basculé dans **l'entretien à l'Ecole du Centre.**

Puis dans une maternelle, où j'aurai la responsabilité de la cuisine et du ménage pendant ma dernière année au sein de cette belle commune.

En 2006, je déménage sur Budos (Sud Gironde).

Je demande donc une mutation dans ce secteur.

Je deviens maman en 2008. J'attendrais 2016 pour une proposition de poste au Collège de Cadillac que j'intégrerai avec un grand soulagement.

Cela fait 24 ans que je suis fonctionnaire dont bientôt 10 ans au Département.

Mais ce qui me tient à cœur, ce sont **mes engagements privés.**

Lors des inondations du Sud Gironde, je crée un mouvement de solidarité qui réunira plus de 1000 personnes pour s'entraider.

En juillet 2022, lors de l'épisode des Feux de Landiras, je serai responsable des cuisines dans la salle polyvalente de Landiras.

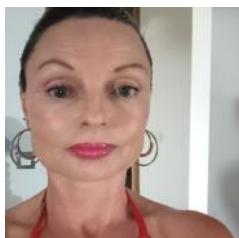
En 2022, je crée avec mon conjoint une association

archéologique « Acrotère » car nous faisons des fouilles sur site et des recherches aux archives du Département pour un moulin du 16eme siècle. Nous sommes 4 sur le terrain.

Je fais aussi partie **des fondatrices d'une association qui a vu le jour il y a 2 ans.**

Motivée par une amie Elsa, **nous serons un petit groupe qui donnera le jour à « Envole Toit Sud Gironde », une association qui aide les personnes en grande précarité, « ceux que l'on ne voit pas ».** **J'en suis trésorière adjointe.** C'est une association très active. Nous sommes un peu plus de 60 bénévoles à l'heure actuelle. Nous avons effectué 212 maraudes sur 365 jours, 196 ménages au total 254 personnes que nous suivons dans le sud gironde.

Je suis spéléologue depuis 5 ans. Je fais partie d'un club, en gironde. Nous sommes plus ou moins 35 spéléologues. Je suis spécialisée dans les topographies et la désobstruction. **J'effectue des recherches uniquement dans le sud-gironde car peu de spéléologues y vont.**



Sandrine DUPAS

Les réseaux sont actifs et étroits, souvent des passages en voute mouillante. Il y a encore de nombreuses cavités à découvrir.

Je fais partie de la SSF (Secours Spéléo Français) et suis spécialisée dans la transmission et dans l'évacuation, compétences pour lesquelles j'ai passé des formations.

J'ai adhéré à la FSU car c'est le seul syndicat à être venu aussi souvent et régulièrement au collège. J'y ai trouvé beaucoup d'humanité et d'écoute. C'est un syndicat très ouvert. La communication y est très importante. Le syndicat est très actif dans la résolution des problèmes. Il nous accompagne, nous aide. Le règlement des collèges que la FSU a été la première à porter, à défendre, à élaborer, fédère les agents. Il clarifie et amène de la cohérence dans les compétences portées par les différents corps de métiers.

Comité des Œuvres Sociales

Dans le Papotin n°15, nous vous alertons sur le retrait de votre billetterie.

En l'absence de dotation, nous permettant de faire une commande supplémentaire de billetterie, le stock restant ne suffira pas à satisfaire toutes les demandes. Et cela, même si ces dernières ont été plafonnées à 30€.

Les demandes de chèques vacances sont suspendues ainsi que les locations.

Nous avons demandé par courrier une avance nous permettant de faire fonctionner le COS.

Dans l'immédiat, la FSU souhaite que soit mise en place une consultation des agents lors de l'assemblée générale, sur l'adossement du quotient familial à la délivrance de la billetterie.



Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsusnuter33@gironde.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

NomPrénom.....

Direction Service

Adresse Mail

Téléphone